



# Cultures légumières

Région Normandie

BSV Normandie n°13 du 30 juin 2022



**FREDON**  
NORMANDIE

**Animatrice référente**

Marie-Laure BLANC  
FREDON NORMANDIE  
02.31.46.96.53  
marie-laure.blanc@fredon-normandie.fr

**Animatrice suppléante**

Marielle SUIRE  
CA 76  
02.35.59.47.50  
marielle.suire@seine-maritime.chambagri.fr

Après un début de semaine plus frais et ponctué d'averses localisées, la fin de semaine s'annonce sèche avec des températures en hausse. Ces conditions plutôt ensoleillées devraient se poursuivre en début de semaine prochaine avant une prochaine dégradation.

**L'essentiel de la semaine**

- Oignon** : présence de mildiou au Mont Saint Michel.
- Poireau** : présence de thrips en augmentation dans les parcelles.
- Salade** : bon état sanitaire.
- Chou** : présence de pontes de papillons dans de nombreuses parcelles.
- Céleri, carotte, persil** : globalement peu de captures.

## Table des matières

<b>OIGNON</b> : .....	2
<b>POIREAU</b> : .....	3
<b>SALADE</b> : laitues diverses et frisées .....	5
<b>CHOU et NAVET</b> : .....	7
<b>CAROTTE - CELERI - PERSIL</b> : .....	9
<b>« Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent »</b> .....	12

## JOURNÉES DE LUTTE CONTRE LES AMBROISIES



**Directeur de la publication**

Sébastien WINDSOR  
Président de la Chambre régionale d'agriculture de Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme

**Abonnez-vous sur**

[www.normandie.chambres-agriculture.fr](http://www.normandie.chambres-agriculture.fr)

Action du plan Ecophyto pilotée par les Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité

Comme chaque année, à l'occasion des Journées de lutte contre les ambrosies, de nombreuses manifestations sont organisées par les collectivités et les autres structures impliquées dans la lutte contre l'ambrosie.

Ces évènements ont lieu sur toute la France et sont signalés en ligne sur la page officielle de l'évènement :

<https://ambrosie-risque.info/journees-de-lutte-contre-les-ambrosies/>

Pour en savoir plus : <https://ambrosie-risque.info/observatoire-des-ambrosies/>

<https://ambrosie-risque.info/wp-content/uploads/2021/08/RECO3.pdf>



**OIGNON :**

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14	Calvados	4 parcelles de semis e 1 parcelle bulbille	De 5 feuilles à bulbaison
50	MSM	2 parcelles semis et 1 plantation mottes en AB	
76	Vallée de seine	1 parcelle botte	

**Mildiou :**

Comme la semaine dernière, des taches de cette maladie sont observées dans une parcelle d'oignons de semis sur le secteur du Mont Saint Michel.

**Prophylaxie :**

Voir BSV précédent N°5.

**Evolution du risque :**

Les cultures d'oignon sont sensibles au mildiou causé par le champignon *Peronospora destructor* à partir du stade 2 feuilles. Observez vos parcelles afin de détecter les tous premiers foyers.

Dès lors qu'il y a présence de mildiou dans l'environnement, le risque est important pour le secteur concerné, le Mont Saint Michel. Les conditions climatiques actuelles, douces et régulièrement humides sont toujours favorables à cette maladie. En l'absence de forte rosée, l'arrivée d'un temps sec en fin de semaine devrait limiter son développement.

**Thrips :**

Des thrips sont constatés au Mont Saint Michel dans les trois parcelles sur 50 à 100% des plantes.

**Nuisibilité :**

Sur oignon, les thrips sont souvent peu préjudiciables sauf en cas de populations importantes en conditions très favorables (temps chaud et sec). Pour l'oignon blanc botte, le feuillage peut être déprécié en cas de forte population.

**Evolution du risque :** Les conditions météo actuelles sont peu favorables au développement des populations de thrips. Le risque est faible. Evolution à suivre avec l'arrivée d'un temps sec. **Observez** régulièrement vos parcelles.

**POIREAU :**

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
76		1 parcelle	
	Mt St Michel	5 parcelles	
	La Haye Pesnel	1 parcelle en AB	
50	Créances	2 pépinières dont 1 en AB	De 3 à 5 feuilles en pépinière et reprise à 7-8 feuilles pour les plantations
		4 parcelles	
	Lingreville	1 piégeage teigne en AB	
	Surtainville	1 parcelle	
	Val de Saire	1 pépinière	
		6 parcelles	

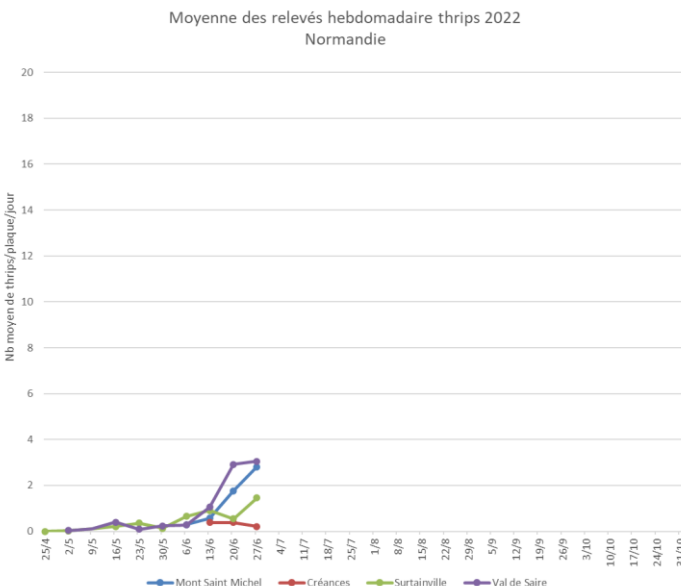
**Thrips :**

Observations : globalement la présence de thrips est en augmentation cette semaine dans les parcelles du réseau.

Secteurs	Evolution
Mont Saint Michel : Présence observée dans toutes les parcelles, ils sont notés en moyenne sur 28% des plants contre 0 la semaine dernière.	↗
Créances : En pépinière, ils sont présents en moyenne sur 60% des plantules contre 24% la semaine dernière. En parcelles plantées, ils sont notés en moyenne sur 44% des plants contre 16% la semaine dernière.	↗
Surtainville : Les thrips sont présents en moyenne sur 32% des plants contre 12% des plants la semaine dernière.	↗
Val de Saire : Comme la semaine dernière, des thrips sont notés dans cinq parcelles sur une moyenne de 34% des plants contre 26% la semaine dernière.	↗

**Relevé des pièges :**

Les captures sont en augmentation sur la majorité des secteurs.



Evolution du risque : Les conditions météo actuelles sont peu favorables au développement des populations de thrips. Leur évolution est à surveiller avec le retour d'un temps sec accompagné de températures en hausse.

**Observez attentivement et régulièrement** vos parcelles. Ces observations vous permettront d'apprécier l'évolution des populations. Le risque est globalement moyen.

Il convient de raisonner le risque à la parcelle en fonction de la présence ou non de feuillage commercial, du créneau variétal et de la présence de thrips dans les poireaux.

**Mouche de l'oignon et mouche des semis :**

Observations : aucune attaque n'a été observée dans les parcelles du réseau.

Relevé des pièges : dernier relevé pour les suivis en pépinières.

Nb moyen de mâle/piège/semaine	Mouche des semis <i>Delia platura</i>					Mouche de l'oignon <i>Delia antiqua</i>				
	Sem 22	Sem 23	Sem 24	Sem 25	Sem 26	Sem 22	Sem 23	Sem 24	Sem 25	Sem 26
Surtainville	1	3	4	0	2	1	0	0	0	0
Val de Saire	4,3	/	2	0	0	0,08	0	0	0	0
Créances	10,16	10	7,5	6,6	6	2,16	4	2	1	2

**Nuisibilité :**

Les asticots de la mouche des semis, *Delia platura*, s'attaquent à une très large gamme de plantes hôtes et sont surtout dommageables sur jeunes plants, conduisant à la destruction plus ou moins totale des semis.

Pour pondre, les femelles sont attirées par les sols récemment travaillés (terre fine), humides et riches en matière organique.

Les asticots de la mouche de l'oignon, *Delia antiqua*, s'attaquent aux jeunes plantules d'*Allium*, entraînant une pourriture et la destruction des racines.

**Prophylaxie** : protection par bâchage des semis et des jeunes plantations.

Evolution du risque : L'activité des mouches des semis est toujours enregistrée sur la côte ouest du Cotentin.

Le risque reste **moyen** dans les parcelles de pépinières de ce secteur notamment si le sol est fraîchement travaillé. Evitez le débâchage des pépinières pour le moment. Les conditions climatiques sont toujours favorables.

**Teigne :**

Observations : aucune chenille n'a été observée dans les parcelles du réseau.

Relevé des pièges :

Teigne du poireau			
Nb total de papillon/piège/semaine	Sem 24	Sem 25	Sem 26
50 - Lingreville	0	0	0
50 - Créances	/	0	0
50 - Val de Saire	/	0	0
50 - La Haye Pesnel	/	/	0



Adulte de teigne du poireau

Evolution du risque : les piégeages se mettent progressivement en place dans les parcelles AB du réseau. Aucun papillon n'a été piégé cette semaine. Le risque débute dès la présence de chenilles. Observez attentivement vos parcelles.

**Mouche mineuse :**

Comme la semaine dernière, des piqûres de nutrition sont observées essentiellement dans le nord Cotentin dans quatre parcelles sur 20 à 40% des plants.

Evolution du risque : évolution à suivre si présence de galeries ou de pupes dans le fût.



**Rouille :**

Quelques taches de cette maladie sont observées cette semaine :

- Val de Saire dans trois parcelles sur 20 à 48% des plants,
- Mont Saint Michel dans une parcelle sur 2% des plantes.

**Prophylaxie :** privilégiez les variétés peu sensibles.

**Evolution du risque :** les conditions régulièrement humides sont favorables à cette maladie. L'arrivée d'un temps sec et plus chaud devrait limiter son développement. La pression est faible. Le risque dépend de la sensibilité variétale et du créneau de production.

**SALADE : laitues diverses et frisées**

*Suivi :*

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
50	Mt St Michel	6 parcelles	De jeunes plants à proche récolte
	La Haye Pesnel	1 parcelle en AB	
	Créances	1 parcelle en AB	
	Surtainville	2 parcelles	
	Val de Saire	4 parcelles	
	Lingreville	1 parcelle en AB	
76 et 27		3 parcelles	
14		5 parcelles	

**Puceron :**

Très peu de pucerons ailés cette semaine.

Des petites colonies (*Nasonovia ribis-nigri*) sont toujours observées :

- Au nord de Caen, dans une parcelle sur 40% des laitues.
- Mont Saint Michel : dans deux parcelles sur 20 à 36% des laitues.
- Surtainville : dans deux parcelles sur 8 à 44% des laitues.
- Vallée de Seine : dans trois parcelles sur 1 à 52% des laitues. Des larves de syrphes sont présentes dans certaines parcelles.

**Seuil indicatif de risque :**

Pour les productions de frais : 20% de salades occupées par au moins un puceron aptère en été.

**Résistance :**

Des résistances sont répertoriées vis-à-vis de *Nasonovia ribisnigri*.

Plus de détails :

<https://www.r4p-inra.fr/fr/statut-des-resistances-en-france/>

**Evolution du risque :**

Les conditions climatiques sont favorables aux pucerons. **Observez** régulièrement vos parcelles afin de repérer les premières colonies et l'installation de la faune auxiliaire.

**Noctuelle gamma :****Observations :**

La présence de jeunes chenilles a été notée dans différents secteurs de notre région.

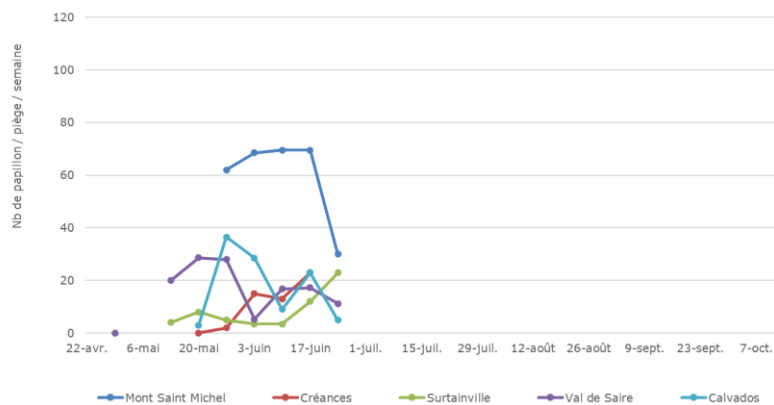
- Créances : présence de chenilles et de ponte sur 40% des laitues conduites en AB.
  - Calvados : présence de pontes dans deux parcelles sur 4 % des laitues.
  - Vallée de Seine : des chenilles sont présentes dans deux parcelles sur 8 à 12% des laitues.
- Sur les autres secteurs, aucune ponte et aucune chenille n'ont été observées.

Piégeage :

Les captures sont en augmentation à Surtainville et en recul sur les autres secteurs.



Evolution des captures de noctuelle gamma 2022

Evolution du risque :

Avec l'arrêt des pluies, les conditions climatiques de cette fin de semaine vont être favorables au vol des papillons et au développement des chenilles. **Observez** régulièrement vos parcelles afin de repérer les toutes jeunes chenilles.

**Thrips :**

Quelques thrips ont été observés au Mont Saint Michel et dans le Calvados, dans cinq parcelles, sur 4 à 100% des laitues.

Evolution du risque :

Avec l'arrêt annoncé des averses, les conditions vont de nouveau être favorables aux populations de thrips. **Observez vos parcelles** afin de repérer les premiers thrips, notamment sur les séries en début de pommaison.

**Limace :**

Comme la semaine dernière, des attaques de limaces sont signalées dans deux parcelles en AB du réseau sur 16% des laitues.

Pour en savoir plus :

[https://ecophytopic.fr/sites/default/files/Limaces\\_Note\\_nationale\\_BSV\\_141010\\_cle84efec\\_0.pdf](https://ecophytopic.fr/sites/default/files/Limaces_Note_nationale_BSV_141010_cle84efec_0.pdf)

[http://www.ctifl.fr/ecophytopic/infos\\_ctifl/infos332/332p31-35.pdf](http://www.ctifl.fr/ecophytopic/infos_ctifl/infos332/332p31-35.pdf)

Evolution du risque :

Le retour d'un temps sec devrait limiter leur activité. Observez vos cultures.

**Pigeon :**

Des attaques de pigeon sont toujours notées dans le Calvados.

Evolution du risque :

Dès que les parcelles sont débâchées, le risque est important. Surveillez vos jeunes plantations.

**Mildiou :**

Aucune attaque n'est observée ou signalée dans les parcelles du réseau.

Prophylaxie :

- Arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- Attention à la densité de plantation,
- Désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.

Evolution du risque :

Restez vigilants et surveillez vos parcelles en cas de fortes rosées, sur les variétés sensibles et sur les stades proches de la récolte. Le retour d'un temps sec est défavorable à cette maladie.

## Pourritures basales : Sclerotinia

Du sclerotinia est présent dans certaines séries conduites en AB sur 4 à 8% des laitues.

### Prophylaxie :

- Arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- Attention à la densité de plantation,
- Désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.

Pour en savoir plus :

<http://ephytia.inra.fr/fr/C/5413/Salades-Sclerotiniose-Sclerotinia-sclerotiorum-Sclerotinia-minor>

### Evolution du risque :

En cas de conditions humides et de sols chauds, les stades proches de la récolte sont les plus sensibles. Le risque est inféodé à la parcelle.

## CHOU et NAVET :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
76	Vallée de seine	2 parcelles Milan	De jeunes
14	Nord Caen	3 parcelles cabus et Milan	plants à début
50	Surtainville	1 parcelle chou-fleur 1 parcelle navet	pommaison
	Val de Saire	5 parcelles romanesco, Milan et cabus 3 parcelles de navet	

### Mouche du chou :

Quelques attaques sont signalées dans deux parcelles de navet non bâchées du nord Cotentin sur 5% des plants.

### Relevé des pièges :

Les captures sont toujours très faibles.

nb moyen de mouche/piège/semaine	Semaine 18	Semaine 20	Semaine 21	Semaine 22	Semaine 23	Semaine 24	Semaine 25	Semaine 26
Surtainville_chou	0	0	0	0	1,5	0	1,5	1
Surtainville_navet	-	-	0	0	1	0	2	0,5
Val de Saire_chou	0	0	0	0,1	0	0,3	0,12	0
Val de Saire_navet	-	-	0,33	0,5	0	0,08	0	0,16

### Prophylaxie :

La pose d'un voile/voile anti-insectes sur les jeunes plantations dès le début d'activité de la mouche du chou permet de réduire significativement le niveau d'attaque.


Les filets de protection : [https://www.ctifl.fr/ecophytopic/point\\_sur/PSMAFiletsprotection.pdf](https://www.ctifl.fr/ecophytopic/point_sur/PSMAFiletsprotection.pdf)

### Evolution du risque :

Quelques captures sont enregistrées. Il faut rester prudent et laisser la culture sous voile notamment sur les jeunes plantations, les pépinières et durant tout le cycle des crucifères racines.

### Pucerons verts et cendrés :

La présence de pucerons (ailes et colonies) est variable selon les parcelles. Ils sont notés :

- Calvados : dans deux parcelles au cœur des choux sur 4 à 8% des plants.
- Vallée de Seine : présence de pucerons vert dans une parcelle sur 12% des plants.  Des coccinelles adultes sont également observées.

### Evolution du risque :

Les conditions climatiques actuelles et à venir restent favorables au développement des colonies de pucerons. **Surveillez régulièrement** vos parcelles afin de repérer les premières colonies et l'installation de la faune auxiliaire.

**Aleurode :**

Dans le Calvados, leur présence est notée dans deux parcelles sur 80% des plantes (effectif : 1 mouche/plante).

Evolution du risque :

Ces mouches blanches se retrouvent préférentiellement sur les choux de Milan et de Bruxelles. Les conditions climatiques actuelles sont favorables à leur développement.

**Altise :**

Cette semaine encore, la présence d'altise est notée en Seine-Maritime dans deux parcelles sur 4 à 80% des choux de Milan.

Prophylaxie :

- Un travail du sol superficiel et régulier perturbe le développement des altises.
- Eliminez toutes les adventices, en particulier celles de la famille des crucifères. En effet, elles permettent aux altises de s'abriter.
- Favorisez un développement rapide des jeunes plants.
- La pose d'un voile/filet anti-insectes dès le début d'activité de l'altise permet de réduire le niveau d'attaque. Par contre, elle peut présenter un risque, si aucune rotation n'a été pratiquée.

Nuisibilité :

Leur nuisibilité est liée aux morsures circulaires de 1 à 2 mm perforantes ou non sur les feuilles. En cas de population importante et de températures élevées, les altises peuvent détruire les plus jeunes plants.  
⇒ Le stade sensible va de la plantation au stade 10 feuilles.

Evolution du risque :

Le retour d'un temps chaud et sec sera favorable à ce ravageur. Les averses ont permis de limiter leur développement.

Une surveillance régulière de vos parcelles de jeunes plants est conseillée. Elle vous permettra d'apprécier la présence ou non de ces insectes.

**Chenilles :**

Des pontes de piéride de la rave et de piéride du chou, de noctuelle ainsi que des chenilles de teigne et de piérides sont constatées dans certaines parcelles :

- Dans le val de Saire : présence d'œufs de piéride du chou dans deux parcelles sur 12 à 20% des plants.
- Surtainville : des chenilles de teigne sont constatées dans une parcelle sur 8% des choux.
- Dans le Calvados, des pontes de piérides et de noctuelles sont constatées dans les trois parcelles sur 24 à 48% des choux.
- Vallée de Seine : des chenilles sont constatées dans une parcelle sur 8% des choux.

Des papillons de piérides ont été observés dans tous les secteurs.



Papillon de Piéride (C. Luneau SILEBAN)

Papillon de teigne des crucifères



Evolution du risque :

**Observez attentivement** le feuillage et le cœur des jeunes choux afin de repérer les toutes premières chenilles. En l'absence d'averse, les conditions climatiques sont favorables au développement des chenilles et au vol des papillons.

**Pigeon :**

Des attaques de pigeon sont observées dans le Calvados et la vallée de Seine.

Evolution du risque :

Dès que les parcelles sont débâchées, le risque devient important. Surveillez vos jeunes plantations.

**CAROTTE - CELERI - PERSIL :**Suivi :

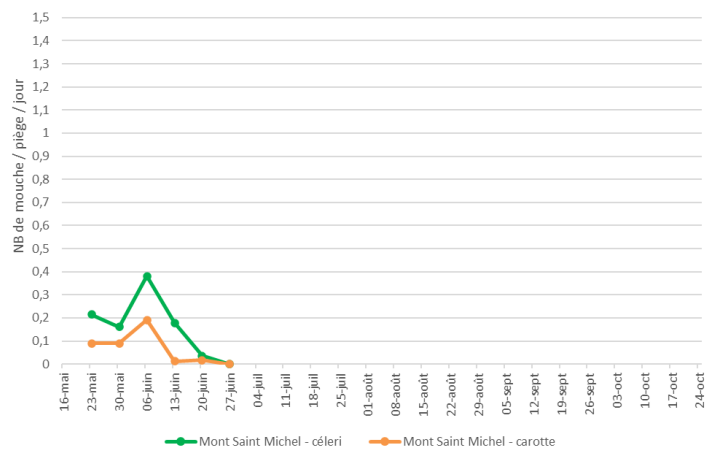
Département	Bassin	Culture	Parcelles suivies	Stade
14		Persil	1 parcelle	Jeunes plants à développement du feuillage pour les céleris, 1 <sup>ère</sup> coupe en persil et cotylédons à grossissement pour les carottes.
27	Vallée de Seine		1 parcelle	
76	Proche Rouen		1 parcelle	
50	Val de Saire		2 parcelles	
14		Céleri rave	2 parcelles	
50	Mont Saint Michel		3 parcelles	
50	Lingreville		1 parcelle AB	
76			2 parcelles	
50	Val de Saire	Céleri branche	2 parcelles	
50	Surtainville		1 parcelle en AB	
50	Mont Saint Michel	Carotte	5 parcelles	
50	Surtainville		2 parcelles	
50	Val de Saire		3 parcelles	
50	Créances		3 parcelles	

**Mouche de la carotte :**Relevé des pièges :

- Secteur Mt St Michel :

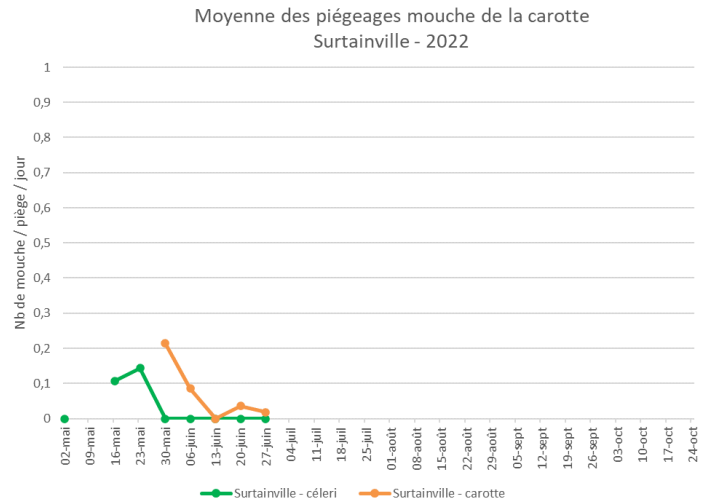
Les captures sont nulles sur ce secteur.

Evolution des captures de mouche de la carotte  
Mont Saint Michel - 2022



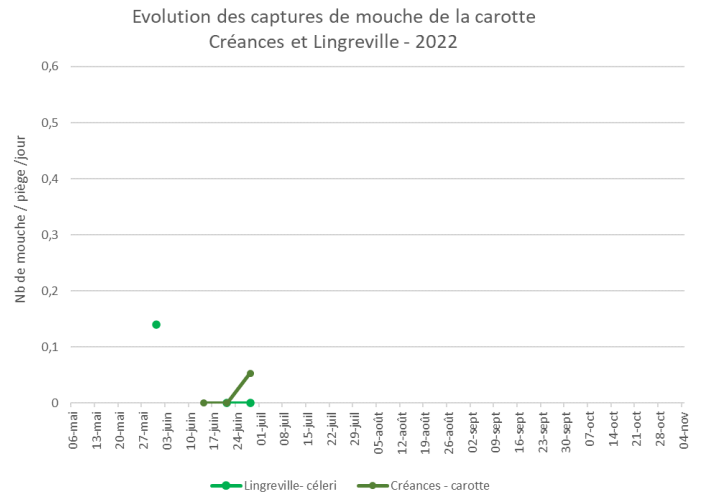
- Secteur Surtainville :

Les captures sont nulles dans toutes les parcelles du réseau



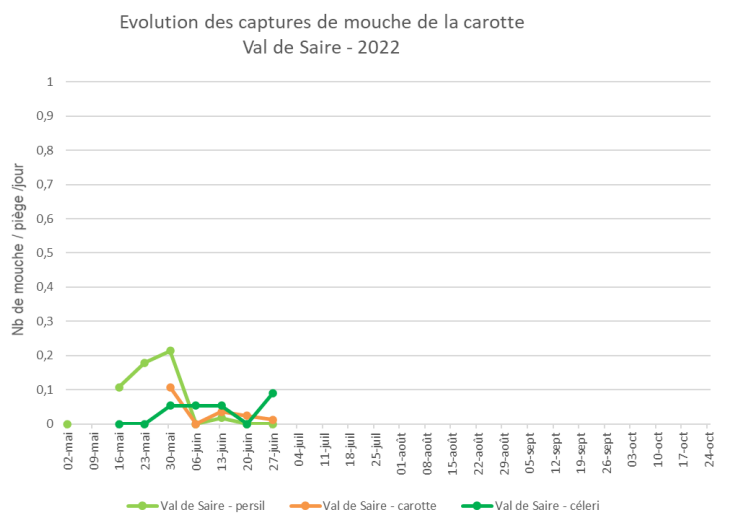
- Secteur Créances :

Quelques captures faibles en parcelles de carotte.

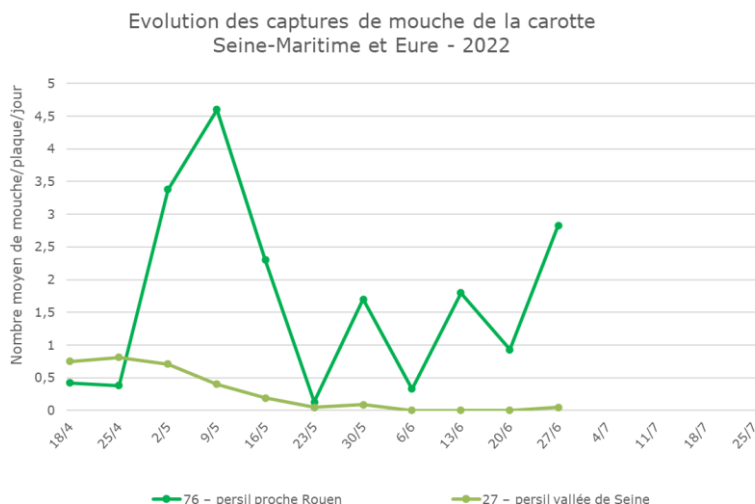


- Secteur Val de Saire :

Quelques captures sont enregistrées dans les parcelles de céleri.



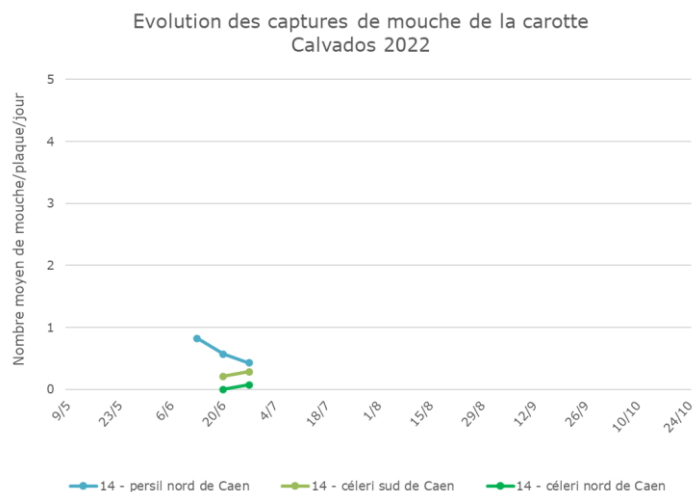
## - Secteur Seine-Maritime/Eure :



Des captures sont toujours enregistrées en Seine-Maritime.

## - Secteur du Calvados :

Quelques captures sont enregistrées, évolution à suivre



### Nuisibilité :

Ce sont les larves qui sont responsables des dégâts observés sur les cultures d'Apiacées.

### Prophylaxie :

La pose et le maintien d'un voile anti-insecte est recommandé pendant la durée du vol sur les cultures sensibles d'Apiacées.

### Evolution du risque :

Comme la semaine dernière, peu de captures hormis proche de Rouen en persil. Evolution à suivre pour les secteurs où une activité est en cours.

Les températures >25°C sont défavorables au vol des adultes et la pupaison est stoppée lorsque les températures sont supérieures à 22°C afin d'attendre des conditions plus clémentes.

## **Mouche du céleri :**

### Observations :

Des galeries récentes sont observées dans les parcelles de céleri branche.

### Piégeage :

Des captures de mouches du céleri sont enregistrées dans le val de Saire et le Calvados.

**Nuisibilité :**

Ce sont les asticots de la mouche du céleri qui creusent des galeries sur le feuillage. Une forte attaque peut être préjudiciable sur jeunes plants. Sur céleri branche, la présence de ces mines peut nuire à la qualité commerciale du produit.

**Prophylaxie :** la pose et le maintien d'un voile anti-insecte est recommandé pendant la durée du vol sur les jeunes plants.

**Seuil indicatif de risque :**

Sur céleri-rave : sur jeunes plants, jusqu'à 3 semaines après plantation.

Sur céleri-branche et persil : pendant tout le cycle, dépréciation du feuillage.

**Evolution du risque :**

Observez la présence ou l'absence de galeries sur le feuillage de vos jeunes plants.

**Puceron :**

Il n'est pas observé ni signalé de pucerons dans les parcelles du réseau.



Des coccinelles adultes et des pucerons parasités sont observés dans certaines parcelles.

**Seuil indicatif de risque :**

Carotte : 10% de plantules avec pucerons jusqu'au stade 3 feuilles vraies.

Céleri rave : 10% de plantules avec pucerons jusqu'au stade 3 feuilles vraies ou 3 semaines après la plantation.

Céleri branche et persil : 10% de plants avec colonie d'aptères pendant tout le cycle.

**Evolution du risque :**

Surveillez vos plantules, la présence ou non de colonies et l'activité de la faune auxiliaire dans vos parcelles. Préservez les auxiliaires lorsqu'ils sont présents.

## « Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent »



Le **biocontrôle** vise la protection des plantes en privilégiant l'utilisation de mécanismes et d'interactions naturels. A l'inverse de la lutte chimique, il est fondé sur la gestion des équilibres des populations d'agresseurs plutôt que sur leur éradication.

Afin d'informer et de sensibiliser les partenaires du plan Ecophyto normand, les 5 fiches techniques de biocontrôle conçues par l'IBMA (Association Internationale des Producteurs de Produits de Biocontrôle) ont été « labellisées Ecophyto », avant d'être rééditées et diffusées en région :

- ❖ Biocontrôle
- ❖ Macro-organismes
- ❖ Micro-organismes
- ❖ Médiateurs chimiques
- ❖ Substances naturelles

<https://normandie.chambres-agriculture.fr/conseils-et-services/preserver-lenvironnement/ecophyto/biocontrole/>

### Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour différents usages

Retrouvez la liste actualisée régulièrement sur le site :

<https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>

Crédit photos : FREDON Normandie sauf mention particulière

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.